

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 septembre 2023**

**Rapporteur :**  
**Madame Anna-Vari**  
**CHAPALAIN**

**N° 38**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 06/10/2023  
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2023  
(accusé de réception du 06/10/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Signature de marchés publics après consultations**

**Il s'agit d'autoriser la signature de quatre marchés publics.**

\*\*\*

Lors de ses séances du 7 et du 14 septembre 2023, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

**- *Fourniture et livraison de véhicules de transport de personnes à mobilité réduite***

Le marché concerne la fourniture et la livraison de véhicules adaptés pour le transport des personnes à mobilité réduite de Quimper Bretagne Occidentale (QBO), Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Les prestations sont réparties en trois lots :

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>
1	Véhicule de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) à moteur thermique
2	Véhicule de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) au gaz (GNV)
3	Véhicule de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) électrique

Le contrat prendra la forme d'un accord-cadre à bons de commande, par lot, attribué à un seul opérateur économique, avec un montant maximum, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée de quatre ans.

Le montant des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

<b>Lot</b>	<b>Montant Maximum en euros HT</b>
01	291 000 €
02	292 000 €
03	292 000 €
<b>Total</b>	<b>875 000 €</b>

Les attributaires sont les suivants :

<b>Lot</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant de l'offre au regard du devis (TTC)</b>
1	ACSORIA – 1 rue Nobel – 29000 QUIMPER (variante : boîte de vitesse manuelle)	131 540,50 €
2	INFRACTUEUX	
3	ACSORIA – 1 rue Nobel – 29000 QUIMPER	157 779,22 €

- ***Travaux d'aménagement de l'Eau Blanche (phase 1) et travaux de dépollution (phase 2) – Contrôle extérieur gestion des sols et matériaux (lot 5)***

Le marché a pour objet la réalisation d'une mission de contrôle au cours des travaux de terrassement réalisés, dit gestion des sols et matériaux (lot 5) dans le cadre de l'opération d'aménagement de l'Eau Blanche (phase 1) et des travaux de dépollution (phase 2).

Les prestations de contrôle seront réalisées suivant le phasage des travaux d'aménagement (phase 1). La mission de contrôle intègre pour le marché :

- le prélèvement pour analyses de la qualité des sols résiduels à réception des fouilles (prélèvements en flanc et fond de fouille) à l'issue des terrassements. L'objectif sera de vérifier la qualité des sols à l'issue des terrassements, afin de garder en mémoire la qualité des sols résiduels ;
- la réalisation de prélèvements et d'analyses au cours des travaux de terrassement dans le cas où une pollution non identifiée lors des différentes phases de diagnostic serait mise en évidence ;
- si nécessaire, la réalisation d'une analyse des risques résiduels.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1<sup>o</sup> et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La consultation constitue le lot 5 de la consultation relative aux travaux d'aménagement de l'Eau Blanche (phase 1) et des travaux de dépollution (phase 2) de Quimper.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre avec un montant maximum, attribué à un opérateur économique, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 24 mois.

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est fixé à 100 000,00 Euros HT.

L'attributaire est la société INOVADA, sise 7 allée Émile Le Page 29000 QUIMPER, sur la base d'un devis estimatif d'un montant de 78 379,00 € HT, soit 94 054,80 € TTC.

- Fourniture et maintenance de conteneurs compacteurs et conteneurs standards enterrés***

Le marché a pour objet la fourniture, la livraison, l'installation de compacteurs enterrés et la maintenance préventive et curative de ces derniers.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre avec un montant maximum, attribué à un opérateur économique, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée de quatre ans.

Le montant maximum des prestations pour la durée du contrat est fixé à 700 000,00 Euros HT.

L'attributaire est la société VCONSYST sise avenue Georges Pompidou 56000 Vannes sur la base d'un estimatif de 331 090 Euros HT et un montant maximum de 700 000 euros HT pour 48 mois.

- Transports scolaires sur la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale à destination d'équipements communautaires***

Le marché a pour objet les transports scolaires sur la communauté d'agglomération à destination d'équipements communautaires.

Ce marché concerne les écoles maternelles et élémentaires publiques et privées du territoire de Quimper Bretagne Occidentale soit les écoles des communes de Briec, Edern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven et Quimper pour les déplacements vers les lieux suivants :

- les piscines de Quimper ;
- la piscine de Briec Aquacove ;
- la piscine d'Ergué-Gabéric AquaForm ;
- le musée des beaux-arts de Quimper ;
- les Médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale ;
- la maison du patrimoine de Quimper ;
- les lieux d'éventuelles manifestations d'intérêt communautaire après validation par l'acheteur.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre avec un montant maximum annuel, attribué à un opérateur économique, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les prestations sont réparties en deux lots :

Lot	Désignation
1	Déplacements des écoles vers les piscines
2	Déplacements des écoles vers les équipements communautaires ou vers les manifestations d'intérêt communautaire

L'accord-cadre est conclu pour une première période commençant à compter du 30 octobre 2023 ou de la date de notification de l'accord-cadre si celle-ci est postérieure au 30 octobre 2023 et allant jusqu'au 31 août 2024. Le contrat pourra être reconduit, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, trois fois.

Les montants maximums annuels de l'accord-cadre sont décomposés comme suit :

Lot	Montant maximum HT
1	150 000 €
2	50 000 €
TOTAL	200 000 €

Ces montants sont identiques pour chaque période de reconduction.

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Attributaire	Montant de l'offre au regard du DE annuel (HT)
1	Compagnie Armoricaine de Transports (CAT) Transdev – 225 rue de Kerervern – 29200 BREST	120 876,96 €
2	Compagnie Armoricaine de Transports (CAT) Transdev – 225 rue de Kerervern – 29200 BREST	18 557,21 €

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer ces marchés publics.